

Maître Romain JAY

SELARL CDMF

7 place Firmin Gauthier

38000 GRENOBLE

Tél. : 0476488989

Vente aux enchères publiques en un seul lot

Commune de ALLEVARD (38580),

Lieudit Jacquemou,

Cadastré B n°913, d'une contenance de 00ha 01a 28ca

Une MAISON D'HABITATION avec jardinet, atelier et cave
composée de : pièce de vie, wc, salle de bains, chambre, combles

D'une superficie de **44,82 m²,**

outre 23,50 m² pour l'atelier et 12,90 m² pour la cave.

BIENS INOCCUPES

Mise à prix : 15 000 euros

(Quinze mille euros)

outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente
Avec application de l'article 1277 du Code de Procédure Civile, si aucune
enchère n'atteint le montant des mises à prix, le Juge peut constater l'offre la
plus élevée

Visite prévue sur place le Mercredi 22 novembre 2023 à 14 heures

ADJUDICATION FIXEE AU MARDI 12 DECEMBRE 2023 à 14H00

**PALAIS DE JUSTICE DE GRENOBLE –
PLACE FIRMIN GAUTHIER 38000 GRENOBLE**

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Le **Service Gestion des Patrimoines Privés, Pôle Missions Domaniales** représenté par **Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de RHONE ALPES et du Département du RHONE** domicilié 3 rue de la Charité 69268 LYON CEDEX 2 désigné en qualité de curateur de la succession de _____ nommé à ces fonctions par ordonnance rendue par le Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 10 septembre 2021, représenté par **Maître Romain JAY SELARL du Cabinet CDMF** du Barreau de Grenoble y demeurant 7 place Firmin Gauthier 38000 GRENOBLE, avocat postulant et par **Maître Florence CHARVOLIN du Cabinet adk**, du Barreau de LYON y demeurant Immeuble le Britannia 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03, avocat plaidant.

ADJUDICATION : Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de GRENOBLE, après remise d'un chèque de banque représentant 10% du prix, dont le montant ne peut être inférieur à 3000 €, et d'un chèque du montant prévisible des frais de vente et des émoluments.

Renseignements : Cahier des conditions de la vente n°23/00076

SELARL CDMF – Maître Romain JAY – 7 place Firmin Gauthier 38000 GRENOBLE - Tél. : 04 76 48 89 89

SELARL ADK – Maître Florence Charvolin – Immeuble Le Britannia – Bât A – 20 Boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON CEDEX 03 - Tél. : 04 72 56 73 33- ventesimmo@adk-avocats.fr

Greffe du Juge de l'Exécution – Ventes judiciaires du Tribunal judiciaire de GRENOBLE (Cahier des conditions de la vente n°23/00076)

Internet : www.info-encheres.com ; www.adk-avocats.com ;